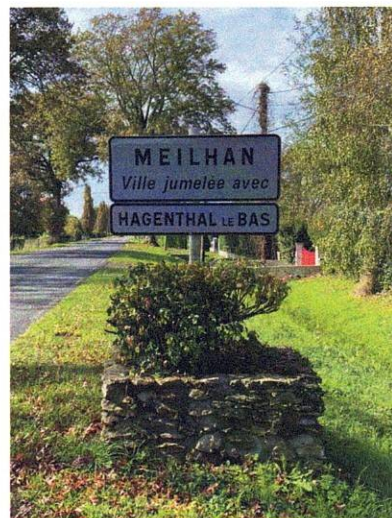
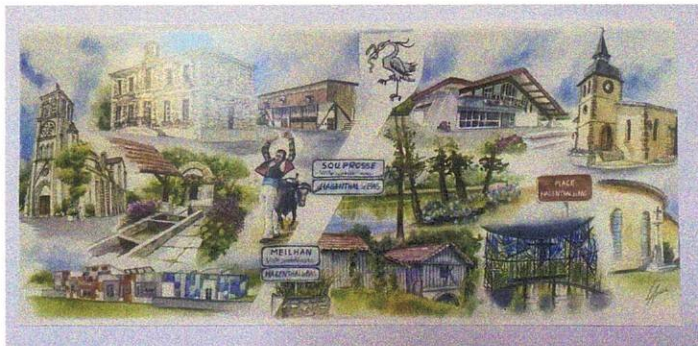




# LE MOT *le mot* DU MAIRE *du maire*

Meilhanaises, Meilhanais,

Alors que l'année 2024 vient de s'achever, je vous présente cette nouvelle édition du bulletin municipal pour lequel je signe toujours avec plaisir son éditorial. Il reflète une fois de plus l'énergie, la créativité et la solidarité qui animent notre belle commune.

Pour preuve de cette solidarité, nous avons fêté en août dernier, le 25ème anniversaire du jumelage avec Hagenthal-le-Bas, village du Haut-Rhin. Une belle amitié que nous devons continuer à entretenir.

Je vous laisse apprécier, au travers des pages de ce bulletin, le dynamisme de notre bibliothèque municipale ainsi que l'énergie déployée par les diverses associations. Vous allez même en découvrir de nouvelles. Chacun d'entre nous peut trouver son bonheur parmi nos associations qui s'investissent afin de nous divertir tout au long de l'année. Je ne peux que les féliciter et les en remercier.

Dans cette édition, vous allez faire connaissance avec les agents qui ont rejoint notre collectivité suite à deux départs en retraite. Nous leur souhaitons de profiter de leur retraite, bien méritée, après des années au service des citoyens. Vous trouverez aussi les nouveaux locaux pour les services techniques.

Outre le bien-être des agents, le bien-vivre des Meilhanais, à tout âge, est la priorité de notre action publique. En voici quelques exemples: les fournitures scolaires ainsi que la subvention à la coopérative afin d'aider à la pérennité des sorties pédagogiques, l'aide au permis de conduire, le repas du C.C.A.S et les colis de fin d'année pour nos aînés.

Je tiens à remercier les agents communaux tous services confondus pour leur dévouement. C'est le même esprit qui anime élus et agents : faire le bien pour tous.

Comme le disait Victor Hugo, « *La solidarité est au-delà de la fraternité ; la fraternité n'est qu'une idée humaine, la solidarité est une idée universelle.* »

Alors soyons solidaires.

Je vous souhaite, Meilhanaises, Meilhanais, une belle année 2025.



# 85<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ÉVACUATION DES HAUT RHINOIS DANS LES LANDES

Le lien très fort qui unit nos deux communes Hagenthal le Bas et Meilhan est né du conflit de la seconde guerre mondiale. L'évacuation du 1er septembre 1939 a fait germer un long parcours de rencontres, de découvertes, de partage, de tolérance et d'amitié.

Cette joie d'être ensemble est née des heures sombres de l'Histoire de France pour nos deux régions alsacienne et landaise. Deux régions géographiquement opposées, de culture et de coutumes différentes. Tout nous oppose, les sapins et les pins, la cigogne et l'écureuil, la montagne et la mer, la neige et le sable, et malgré toutes ces différences, nous sommes devenus des frères et sœurs inséparables. Une amitié intarissable s'est ancrée dans nos cœurs. Des relations gravées dans le marbre, afin de ne jamais oublier ces périodes douloureuses, que sont les conflits entre les peuples.

Comme de nombreux alsaciens, les hagenthalois ont dû quitter leur région pour fuir la guerre. Ils étaient nombreux à être accueillis dans les Landes, trouvant foyers, nourriture et réconfort.

La ville d'Hagenthal le Bas ne l'oublie pas et renouvelle les serments de jumelage qui lie nos deux communes.

Une délégation d'une trentaine de personnes, accompagnée de M. Gilbert Fuchs, maire d'Hagenthal s'est rendue dans les Landes du vendredi 23 au mardi 27 août pour fêter les anniversaires de jumelage.

## Samedi 24 août



Samedi 24 août dans la salle des fêtes de Souprosse a eu lieu le renouvellement du serment de jumelage: 45 ans pour Souprosse et 25 ans pour Meilhan. Les prises de parole étaient teintées d'émotion, de messages d'amitié mais aussi d'une vraie volonté de faire perdurer les liens qui unissent les communes. Après la signature des parchemins et les échanges de cadeaux, la cérémonie se termina, par un déjeuner signé Pascal Roussy.

## Dimanche 25 août



C'est la journée officielle pour la commémoration du 85ème anniversaire de la déportation des Alsaciens vers les Landes. Tenue demandée: un haut blanc, nous mettons nos foulards bleus, le bus nous attend, direction Soustons. D'abord, la célébration oecuménique célébrée sur la place Pandelle par des prêtres de différentes religions. Les musiciens de Saint Justin et Hirsingue (Alsace) agrémentent la cérémonie.

Après la messe, ce sont les discours officiels, puis nous partons rejoindre le boudoir où se déroulera le reste de la journée. Nous passons une haie d'honneur formée de pâtres landais sur leurs échasses ainsi que de jeunes filles en costume traditionnel. Apéritif, repas (1350 convives), spectacle de danse des landais ainsi que des alsaciens. Fin des festivités vers 18h30.



## Lundi 26 août et Mardi 27 août

Lundi 26 août la commission jumelage a organisé la sortie. Départ en bus à 08h45 pour une journée à Biarritz, visite de la ville en petit train, suivi d'un déjeuner au restaurant à Dancharia.



Mardi 27 août c'est le cœur lourd et les yeux remplis de larmes que les adieux se sont faits avant de remonter dans l'autobus qui a ramené les participants vers Hagenthal.

Espérons que cette belle idée de jumelage perdure et se transmette de génération en génération.

# 17/05 & 18/10 2 DÉPARTS À LA RETRAITE

Elus et personnel communal se sont rassemblés en salle du conseil municipal :



• le vendredi 17 mai en soirée à l'occasion du départ à la retraite de **Josiane Garbay** 26 ans de carrière durant laquelle elle s'est occupée de plusieurs générations d'enfants à la cantine et au ménage dans les salles de classe.

• le vendredi 18 octobre c'est le tour de **Michèle Hauspie**, 14 années à entretenir les bâtiments publics.

Elle a donné naissance à sept enfants qui ont répondu présents ce jour pour lui faire la plus belle des surprises : partager avec elle ce moment si particulier.



## DEUX ARRIVÉES



Un nouvel agent technique **Serge Dominguez** âgé de 40 ans : mis à disposition pendant 6 mois auprès des services techniques par l'association l'Arbre à pain, il intègre l'équipe au 1er janvier 2025 en contrat CDD pour une durée d'un an. Son rôle est d'assurer l'entretien des espaces verts, des espaces publics du village et des divers bâtiments de la commune.



Depuis septembre, **Rose Studer** 24 ans, en contrat CDD, assure l'entretien des bâtiments et aide au service des repas de l'école. Bienvenue à eux.

## LE BUDGET

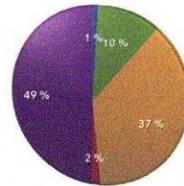
Le budget primitif 2024 est élaboré par la commission des finances. Comme les années précédentes, il est préparé avec une volonté de maîtriser rigoureusement les dépenses de fonctionnement pour abonder le financement de nos investissements et financer le remboursement du capital des prêts. Le budget 2024 s'équilibre sans augmentation des taux de fiscalité.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes pour un total de : **1 241 472,58 €**

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes pour un total de : **673 961,65 €**

### Répartition des dépenses de fonctionnement

- Charges financières
- Charges de gestion courante (subventions aux associations, indemnités maire et adjoints)
- Charges à caractère général (entretien, énergie, carburant...)
- Opérations de transfert
- Charge de personnel (salaires, charges sociales)



## NOUVEAUX LOCAUX POUR LES SERVICES TECHNIQUES

Comment faire pour doter les services techniques d'un local de pause digne de ce nom lorsque les finances ne le permettent pas? Se retrousser les manches, croire que c'est possible et se faire aider de



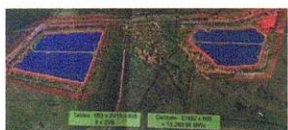
quelques personnes bienveillantes (un grand merci à elles.)



Depuis octobre dernier et après 5 mois de travaux, les services techniques disposent de deux vestiaires, d'un bureau et d'une salle de pause avec cuisine. Ce local se situe à l'arrière du bâtiment technique, Place des Arènes, en lieu et place du local de stockage de carburant. Ces travaux ont été réalisés en régie (personnel communal) pour les parties charpente, maçonnerie, bardage, électricité, plomberie et menuiserie et par l'Association d'insertion l'Arbre à pain de Tartas pour les parties isolation, plâtrerie, carrelage et peinture. Les économies réalisées sur ces travaux ont permis de financer le changement des portes bois par des portes basculantes motorisées répondant aux normes de sécurité en vigueur.

**Coût total 24000 € + 10914 € (portes basculantes)**

## DU RÊVE À LA RÉALITÉ



Lancé en janvier 2017 et après avoir franchi une multitude d'obstacles, le projet de centrale photovoltaïque au sol va enfin voir le jour puisque toutes les autorisations ont été données. Tous

les recours ont été épuisés, le permis de construire a été accordé.

La commune de Meilhan a enfin signé un bail de 25 ans avec la société ARKOLIA pour un loyer annuel de 2500 €/ha. La phase de défrichement a commencé, les travaux se poursuivront en 2025 et la mise en service devrait avoir lieu courant 2026.

Cette centrale, installée aux abords de la Route de la Pinède sur 12,21 hectares clôturés, produira 13,34MWc (soit l'équivalent de la consommation de 1030 foyers.)

Une vraie bouffée d'oxygène pour les finances de la collectivité puisqu'elle augmentera ses recettes de 40 370€ annuel auxquels on ajoute la part de l'IFER (Imposition Forfaitaire des Entreprises de Réseaux). Cette dernière est reversée par la Communauté des Communes du Pays Tarusate. Depuis 2023, les communes perçoivent directement 20% du montant de l'IFER due par les nouvelles installations photovoltaïques.



## SÉCURISATION DES ROUTES DU PORT D'ORION ET ROUTE DU MOULIN



En 2021 nous avons fait procéder à une analyse du comportement routier en 4 points du bourg.

Le résultat de cette analyse (flux routier important : environ 830 véhicules/jour et vitesse élevée avec une moyenne de 55km/h) cumulé avec l'arrivée du nouveau lotissement « Bellocq » démontrent la nécessité d'une réflexion à mener, dans le but d'améliorer la circulation aux abords du groupe scolaire, de l'aire de jeux ainsi que la liaison avec le lotissement.

En étroite collaboration avec les services voiries du Conseil Départemental, la mise en place d'un nouveau sens de circulation (voir ci-joint) va être testé temporairement dans les prochaines semaines. Ces essais permettront d'entreprendre les travaux de modification des voies (usage, voie piétonnière, plateau relevé, mise en place de refuge...) afin de rendre cette portion de route plus sécurisée.

## L'ÉCOLE

### Journée de la lecture à l'école et Nuits de la lecture à la bibliothèque



Cette année encore, les élèves du CP au CM2 ont participé à « la journée de la lecture à l'école » au mois de janvier. Les enfants qui le souhaitaient ont offert des lectures à leurs camarades. Lectures préparées et mise en voix pour le bonheur

des plus petits et des plus grands ! Le soir, ce sont plus d'une quinzaine d'élèves qui se sont retrouvés avec leurs parents pour participer « Aux Nuits de la lecture » à la bibliothèque.

Enfants et adultes ont proposé un moment de lecture dans une ambiance chaleureuse et feutrée soigneusement préparée par Sonia et les bénévoles. La fin de la soirée s'est clôturée par un apéritif convivial.



### Projet « Création en cours » avec les Ateliers Médicis : « Les Contes d'Ô »



Tout au long de l'année, Lou-Anna Reix, jeune réalisatrice de films de la région de Montpellier est intervenue dans la classe de CM1/CM2 dans le cadre d'un projet artistique et culturel. A ces côtés, les élèves ont découvert différentes techniques de réalisation. Ils sont réellement rentrés dans la démarche de création puisqu'ils ont écrit trois contes et ont réalisé un film pour chacun. Lou-Anna était également en résidence d'artiste dans la commune. Le projet final a été présenté à la salle des fêtes, qui, pour l'occasion s'est transformée en une vraie salle de cinéma !

Ce fut une expérience unique et particulièrement enrichissante qui restera, à coup sûr, gravée dans la mémoire des élèves de cette classe !

### Projet cirque



Les élèves de maternelle, de CP, CE1 et CE2 ont participé à un projet cirque. Des professionnels de l'école de cirque de Aire sur l'Adour sont intervenus à l'école. Tous les élèves ont pu pratiquer et découvrir plusieurs techniques et accessoires. Ils ont également assisté

à une représentation au Festival International de Cirque de Saint Paul les Dax. En fin d'année, au moment du spectacle de l'école, ils ont présenté le résultat de leur travail pour le plus grand plaisir de leurs parents et de leurs camarades !



### Journée intergénérationnelle



Au mois de mai, les élèves ont ouvert les portes de l'école et ont accueilli plusieurs associations de la commune pour une grande journée de partage et de rencontres. Plusieurs générations ont pu

ainsi se côtoyer et vivre ensemble des moments uniques dans l'école. Les membres des clubs de pétanque, de tricot, de peinture, du troisième âge, les bénévoles de la bibliothèque ont





proposé des activités aux élèves sur toute la journée. Les élèves ont lu des histoires aux petits de la MAM qui sont eux-mêmes venus à l'école pour participer à des ateliers de motricité. Le midi, tout le monde a déjeuné ensemble autour d'un pique-nique partagé. Cette journée fut un vrai moment de transmission, d'écoute et de respect. Merci à tous les participants pour avoir contribué à cette belle réussite !

#### « Car wash »



Pour aider au financement de leur voyage scolaire au Puy du Fou, les élèves de CM ont proposé leurs services pour nettoyer les voitures des meilhanais. Durant deux dimanches, encadrés par leurs parents, ils ont retroussé les manches et ont aspiré, lavé, lustré les véhicules devant

l'école. Et tout ça dans la bonne humeur !

Une affaire bien fructueuse qui a permis de faire baisser considérablement le coût de leur voyage !

## LA REDEVANCE INCITATIVE

Il ne s'agit pas d'un nouvel impôt. La redevance incitative vient remplacer la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères. Elle sera mise en place pour encourager les usagers à modifier leur comportement, renforcer les gestes de tri, composter les biodéchets (restes de repas et de préparation) afin de limiter la production d'ordures ménagères. De plus, l'Etat augmente les taxes sur l'enfouissement des déchets pour que les collectivités incitent et sensibilisent leurs usagers face au tri.

La redevance incitative est un mode de financement équitable lié au service rendu. Au même titre que l'eau ou l'électricité, chaque usager paie en fonction de sa « consommation », à savoir la quantité d'ordures ménagères qu'il produit.

Pour réduire nos déchets, le SIETOM (Syndicat Intercommunal d'Enlèvement et de Traitement des Ordures Ménagères) s'est engagé dans un vaste plan d'actions. Objectif: préparer le passage à la redevance incitative en 2029, voire 2030, pour permettre à chaque foyer de payer en fonction de la quantité de déchets produits et donc, de mieux maîtriser sa facture.

#### Comment cela fonctionne ?

En 2025, création de points complets (ordures ménagères et tri) qui aura pour conséquence le retrait des conteneurs d'ordures ménagères aujourd'hui en place.

La localisation future des huit points de collecte (ordures ménagères et tri) sur la commune :

- 2 points de collecte, Place des Arènes
- Salle polyvalente
- Route du Bourg Neuf
- Parking du Cimetière communal de Meilhan
- Route du Château d'Eau
- Parking du hangar de la cuma (Route de Lesbordes)
- Route de la Sablière (intersection avec la Route de la Chapelle et Route du Bourg Neuf)

L'ouverture des tambours des conteneurs d'ordures ménagères sera possible en présentant un badge: le même que celui qui vous permet d'accéder aux déchetteries. Les tambours auront une ouverture maximale de sacs de 50 litres. Les conteneurs de tri pour les emballages, le verre et le papier resteront en accès libre, sans limitation de dépôt.

**Attention : si votre abonnement n'est pas activé, un forfait automatique vous sera appliqué au moment de la facturation. Ceci dans le but d'éviter les dépôts sauvages et la délocalisation des poubelles dans une autre communauté de communes.**

## MANGA MEILHAN EN AVRIL !

La bibliothèque de Meilhan proposera en avril 2025 un mois spécial « Manga Meilhan ». A savoir une exposition de miniatures

de personnages prêtées par la Médiathèque départementale des Landes; pendant les vacances scolaires un atelier dessin pour les plus de 8 ans proposé par un dessinateur professionnel; un après-midi jeux de société spécialement sélectionnés pour tous les publics et une conférence sur l'histoire du manga, proposée par la Librairie Manga Kona. Un programme dense pour les passionnés de Kodomo, Shonen et autres Shojo.

## LA VIE DU VILLAGE, LES TRADITIONS

#### • La « maïade » (mayade)

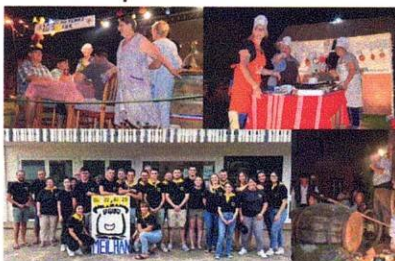


À Meilhan, le rite se perpétue. Tous les ans, les associations et le personnel communal honorent leurs élus et plantent le « mai » habillé de fleurs, de couronnes de lierre et de guirlandes bleues, blanches et rouges.

Un repas est ensuite offert aux « mayés ».



#### • Les fêtes patronales



Comme chaque année, le comité des fêtes organise ses traditionnelles fêtes patronales lors de la

Saint Barthélémy, au mois d'août. Remise des clefs, défilé de chars, repas festif,...tant d'animations à découvrir qui en font un moment important dans la vie de la commune.

#### • Le marché de Noël



Le dimanche 1er décembre, la salle polyvalente accueillait le marché de Noël organisé par les associations. Toute la journée, les exposants ont accueilli les visiteurs avec, sur les étals, des bijoux, des créations en tissu,... Les gourmands n'étaient pas en reste avec du fromage, du vin, du chocolat,...



#### • Les aînés à table

Le 9 décembre, la salle des fêtes avait des airs de Noël à l'occasion du traditionnel repas des seniors, âgés de plus de 65 ans, offert par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

C'est à Marie et Damien qu'a été confié le soin de régaler les papilles des 140 invités qui avaient répondu présents.

La journée s'est déroulée dans une ambiance des plus chaleureuses et festives.

#### • Se souvenir, ensemble

Les cérémonies commémoratives des 19 mars, 8 mai, 11 novembre et la fête nationale du 14 juillet sont l'occasion pour les élus, les militaires, les anciens combattants, les enfants et leurs enseignants d'honorer la mémoire des combattants et des victimes de guerre.

Ce 11 novembre 2024 a été l'occasion pour un jeune Meilhanais d'arborer le « drapeau du Souvenir - Jeunes Meilhanais » remis à l'école communale le 9 novembre 2023.





# CRÉATION DU "COMITÉ DE MEILHAN ET TARTAS-EST" DU SOUVENIR FRANÇAIS

Le mercredi 9 octobre 2024, leurs efforts sont récompensés par la création du « Comité de Meilhan et de Tartas-Est » du Souvenir Français.

Il y a quelques années, les meilhanais, peu nombreux, avaient été regroupés avec le Comité de Ygos-Saint-Saturnin, mais aujourd'hui, fort d'une quarantaine d'adhérentes et d'adhérents, le Comité a pu prendre son indépendance.

Son but est de sauvegarder et d'entretenir la mémoire de nos concitoyens tombés pour la France quelques soient les conflits : 1ère et 2ème guerres mondiales bien sûr, mais aussi l'Algérie et les guerres oubliées comme l'Indochine, la Corée avec le 1er Bataillon Français de l'ONU et, plus récemment, toutes les OPEX.

Aujourd'hui, il n'y a plus de combattant de 14-18, très peu de 39-45, d'Indochine et de Corée et, soyons réalistes, de moins en moins d'Algérie.

Mais le Souvenir Français sera toujours là pour les honorer, restaurer et entretenir leurs sépultures, les fleurir, afin que leur souvenir demeure ! Pour rappel, à Meilhan, l'emplacement du monument aux Morts a été baptisé « Place du Souvenir ».

Le Comité va regrouper une partie des communes situées à l'Est du Pays Tarusate : Carcen-Ponson, Saint-Yague, Carcarès, Le Leuy et Soudrosse, en plus de Meilhan. A terme, l'idée est d'avoir des délégués dans chacune d'elles.

Peu à peu, il faudra identifier les sépultures « des morts pour la France » en déshérence afin de les restaurer comme cela a été fait à Meilhan, avec la sépulture de Fernand Henri Ducamp ou, éventuellement de créer des « carrés militaires ».

Le Souvenir Français, partenaire associatif de l'Etat et de l'Education Nationale dans ce travail de mémoire, est un acteur essentiel de la vie commémorative. Il invite à la participation des classes des enseignements primaire et secondaire aux différentes cérémonies.

En novembre 2023, un « Drapeau du Souvenir Jeunes Meilhanais » a été remis à notre école primaire. Depuis il est présent à toutes nos commémorations ainsi qu'à notre fête nationale, arboré fièrement par un(e) élève de la classe de CM1/CM2.

Afin de pérenniser cette action, le comité souhaiterait pouvoir, en partenariat avec l'école primaire et les parents d'élèves, effectuer un voyage mémoriel avec la classe de CM1/CM2. Aucun élève ne devrait quitter sa scolarité sans avoir visité au moins un site mémoriel combattant et avoir participé à au moins une cérémonie patriotique.

Et nous terminerons par la devise du Souvenir Français : « À nous le souvenir, à eux l'immortalité » !



## EN HARTMONIE POSITIVE VIBES

L'association Meilhanaise propose trois nouvelles activités sur la commune depuis le mois de septembre 2024.

### • Le yoga du rire

Rendez-vous chaque 1er mardi du mois (hors vacances scolaires et jours fériés) à la salle de réunions de Meilhan de 19h à 20h pour profiter des bienfaits du yoga du rire.

**Le yoga du rire** est une pratique combinant des exercices de rire forcé et des techniques de respiration yogique (pranayama). Créé par le Dr Madan Kataria en 1995, ce concept repose sur l'idée que le rire, même simulé, apporte les mêmes bienfaits physiologiques et psychologiques qu'un rire spontané. Le yoga du rire est pratiqué en groupe, où le rire simulé devient contagieux et se transforme en rire naturel. Les bienfaits du yoga du rire sont nombreux. Il réduit le stress en



libérant des endorphines, les hormones du bien-être et améliore la circulation sanguine. Cette pratique renforce également le système immunitaire, aide à améliorer l'humeur et favorise les liens sociaux en créant un environnement de partage et de positivité. En outre, le yoga du rire est accessible à tous, indépendamment de l'âge ou de la condition physique, ce qui en fait une activité bénéfique et inclusive.

### • Le bain de gong



Venez découvrir les bienfaits d'un bain de gong à Meilhan, chaque 3ème mardi du mois (hors vacances scolaires et jours fériés) de 19h à 20h à la salle de réunions.

**Le Bain de Gong** est une technique ancienne de méditation sonore venue d'Asie où les participants sont immergés dans les vibrations et les sons produits par des gongs, des instruments traditionnels utilisés pour leur résonance puissante. Ces séances visent à induire un état de relaxation profonde, similaire à la méditation, en favorisant une détente physique et mentale.

Les bienfaits d'un bain de gong sont multiples. Il aide à réduire le stress en calmant le système nerveux, améliore la qualité du sommeil et stimule la clarté mentale en aidant à libérer les pensées négatives et les émotions refoulées. Les vibrations du gong peuvent également aider à soulager les douleurs physiques et à harmoniser l'énergie du corps. Cette pratique est particulièrement bénéfique pour ceux cherchant à atteindre un état de bien-être global, en équilibrant le corps et l'esprit à travers le pouvoir guérisseur du son.

Un tapis de sol, une couverture et une bouteille d'eau sont à prévoir.



### • Le Qi Gong



Les séances de Qi Gong sont réalisées tous les jeudis (hors vacances et périodes scolaires) de 19h à 20h à la salle des fêtes de Meilhan.

Le Qi Gong est une pratique chinoise ancestrale, accessible à tout le monde combinant mouvements lents, postures statiques, respiration contrôlée et méditation. Le terme « Qi Gong » signifie littéralement « travail de l'énergie vitale ». Une séance de Qi Gong vise à harmoniser le corps et l'esprit, en favorisant la circulation de l'énergie (Qi) à travers les méridiens du corps.

Les bienfaits du Qi Gong sont nombreux. Il améliore la flexibilité, l'équilibre et la coordination, tout en renforçant le système immunitaire. Sur le plan mental, il réduit le stress et l'anxiété, favorisant ainsi un état de calme et de clarté mentale. Pratiqué régulièrement, le Qi Gong contribue également à augmenter la vitalité et à prévenir diverses maladies chroniques en stimulant les fonctions vitales. De plus, il aide à mieux gérer les émotions, renforçant ainsi le bien-être général.

Pour l'ensemble de ces activités les places sont limitées, une séance découverte est offerte.

Les inscriptions sont obligatoires au **06 52 47 51 71**

via Facebook sur notre page « **En Hartmonie** »

par mail : **enhartmonie@gmail.com**

ou sur notre site internet : **enhartmonie.com**.

## ACCA

L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Meilhan forte de 113 membres et présidée depuis quelques mois par Alexandre BROUSTE (qui succède à Jérémie FAURE) s'affaire à la bonne organisation de la chasse sur le territoire. Elle assure la régulation des animaux nuisibles susceptibles d'occasionner des dégâts souvent importants sur les cultures.

Elle affiche un total de 66 sangliers, 60 chevreuils et 46 renards tués sur les 10 premiers mois de 2024.

La commune, consciente de l'importance de ces prélèvements, a participé en parfaite collaboration avec la CUMA (propriétaire des lieux) et son président François Lacroix au financement de la chambre froide devenue vétuste.

Début septembre, élus, chasseurs et partenaires se sont retrouvés pour la visite inaugurale suivi d'un apéritif dinatoire apprécié par tous. Travaux réfection local : participation communale 2564€ pour 50% des





Publication of immigration **IJ** Brief Mail 05 59 05 49 20 No one enter our public buildings